

Source : Banque Laurentienne du Canada

23 nov. 2021 07h30 HE

La Banque Laurentienne met à jour l'échéancier de son plan stratégique et fournit des renseignements relatifs à certaines charges ayant une incidence sur les résultats du quatrième trimestre 2021

MONTRÉAL, 23 nov. 2021 (GLOBE NEWSWIRE) -- La Banque Laurentienne du Canada (TSX : LB) (la « Banque ») a annoncé aujourd'hui qu'elle prévoit comptabiliser dans ses résultats du quatrième trimestre et de l'exercice 2021 certaines charges se rapportant à son examen stratégique. La Banque a également annoncé qu'elle tiendra une journée des investisseurs virtuelle le 10 décembre 2021 pour dévoiler son nouveau plan stratégique élaboré sous la direction de sa nouvelle présidente et chef de la direction et de la nouvelle équipe de direction.

Par suite de son examen stratégique, la Banque prévoit comptabiliser certaines charges dans ses résultats du quatrième trimestre de l'exercice 2021, lesquelles devraient entraîner une réduction de 209 millions \$ avant impôts, ou 163 millions \$ après impôts, du résultat comme présenté et de 19 millions \$ avant impôts, ou 14 millions \$ après impôts, du résultat ajusté¹. Ces charges devraient avoir une incidence d'environ 3,73 \$ sur le résultat dilué par action comme présenté et de 0,33 \$ sur le résultat dilué par action ajusté². Les charges attendues devraient également avoir une incidence d'environ 25 points de base sur le ratio des fonds propres de catégorie 1 sous forme d'actions ordinaires³ de la Banque qui devrait demeurer supérieur à 10 %.

Les charges attendues se répartissent en quatre catégories : dépréciation du secteur Services bancaires aux particuliers, avenir du travail, technologie et provisions pour pertes sur créances. Sauf indication contraire, tous les montants ci-après sont présentés avant impôts et leur somme peut différer en raison de l'arrondissement.

Dépréciation du secteur Services bancaires aux particuliers

- Chaque année, la Banque soumet le goodwill à un test de dépréciation. Par suite du test de cette année, la Banque s'attend à comptabiliser une charge de dépréciation à l'égard du secteur Services bancaires aux particuliers. Cette dépréciation reflète la récente baisse des volumes d'actifs et de dépôts, laquelle, combinée aux capacités numériques limitées de la Banque pour répondre aux besoins en constante évolution des clients pendant la pandémie, a compliqué la rétention des clients existants et l'acquisition de nouveaux clients. En outre, la Banque avait précédemment affirmé exploiter deux plateformes numériques, ce qui occasionne une expérience client incohérente. En vue de simplifier la structure de la Banque et d'améliorer l'expérience client, la Banque fusionnera ses deux plateformes numériques. Par conséquent, la Banque prévoit comptabiliser une charge d'environ 93 millions \$ se rapportant à la dépréciation des éléments suivants : 1) goodwill, pour un montant de 35 millions \$, 2) logiciels et immobilisations incorporelles, pour un montant de 53 millions \$, et 3) immobilisations corporelles, pour un montant de 6 millions \$.

Avenir du travail

- La pandémie a transformé la façon de travailler de nombreuses personnes. En conséquence, la Banque travaille depuis les derniers mois à peaufiner ses plans quant à l'avenir du travail en prenant en considération les attentes des clients et des employés. La Banque a choisi d'adopter un modèle hybride, selon lequel le télétravail sera l'approche à privilégier pour toutes les tâches pouvant être réalisées à distance. S'harmonisant avec le nouveau plan stratégique de la Banque, qui vise à mettre davantage l'accent sur les clients et les gens, ce modèle est un facteur clé de différenciation pour attirer de nouveaux talents. En raison de la transition au télétravail, la Banque prévoit comptabiliser une charge d'environ 49 millions \$ relative à une réduction planifiée de 50 pour cent des bureaux corporatifs loués à Toronto, à Burlington et à Montréal. Cela n'aura aucune incidence sur les succursales de la Banque.
- Dans le but de promouvoir une culture axée sur le rendement et de simplifier la structure organisationnelle, la Banque prévoit comptabiliser des indemnités de départ d'environ 9 millions \$ se rapportant à 64 postes de tous les niveaux, au sein de différentes entités et répartis en Ontario (60 %) et au Québec (40 %).

Technologie

- En 2016, la Banque a lancé un programme pluriannuel visant le remplacement de son système bancaire central en deux phases. Bien que la phase 1 ait été achevée et mise en œuvre, la Banque a réévalué, dans le cadre de son examen stratégique, la deuxième phase du projet, qui portait principalement sur les comptes et les produits du réseau de succursales. Étant donné l'évolution et les avancées fulgurantes de la technologie, la Banque cherche à exploiter de nouvelles capacités grâce à des partenariats en vue d'offrir des produits et des services pouvant être commercialisés plus rapidement et efficacement, tout en améliorant l'expérience client globale. Par conséquent, la Banque a décidé de mettre un terme à la phase 2 du programme et prévoit comptabiliser une charge d'environ 38 millions \$.

Provisions pour pertes sur créances

- Dans le cadre de l'examen stratégique global, la Banque a réévalué la conception de produits de prêts à l'investissement et a modifié ses normes en matière de crédit, entraînant l'accélération de la remise en état d'une partie du portefeuille de prêts à l'investissement. Par conséquent, les corrections de valeur pour pertes sur créances et les provisions pour pertes sur créances devraient augmenter d'environ 19 millions \$ au quatrième trimestre 2021. Cette charge attendue ne constituera pas un élément d'ajustement dans le calcul des résultats et des ratios ajustés (mesures non conformes aux PCGR) de la Banque.

Réductions de coûts

Ces décisions devraient entraîner des réductions de coûts avant impôts d'environ 4 millions \$ au quatrième trimestre 2021 et de 20 millions \$ par la suite à compter de 2022, du fait essentiellement d'une diminution de la dotation aux amortissements et des charges de loyer.

« Ces changements difficiles, mais nécessaires, nous amènent à être plus confiants que jamais quant à notre avenir, a déclaré Rania Llewellyn, présidente et chef de la direction. Notre organisation n'a jamais été aussi unifiée, ce qui a été rendu possible grâce à une équipe de direction renouvelée et à des employés centrés sur nos clients. Nous continuons de maintenir une solide situation de fonds propres et de liquidités qui appuie nos investissements stratégiques dans l'avenir de la Banque et qui nous place en meilleure position pour tirer parti d'une croissance à la fois durable et rentable à long terme. »

Conférence téléphonique

Une conférence téléphonique pour discuter de ces annonces aura lieu le 23 novembre 2021, à 9 h (HE) et devrait durer environ 30 minutes. Rania Llewellyn, présidente et chef de la direction et Yvan Deschamps, vice-président exécutif et chef de la direction financière prendront part à la conférence. Le numéro de téléphone sans frais 1-800-289-0438, code 9878978, permet d'écouter cette conférence en direct, en mode écoute seulement. Une webémission et le document dont il sera fait mention au cours de la conférence sera également disponible sur le site Web de la Banque, www.blcgf.ca, sous l'onglet Centre de l'investisseur, Présentations et événements. L'enregistrement de cette conférence téléphonique sera disponible en différé le 23 novembre 2021, à compter de 12 h (HE), jusqu'à 12 h (HE) le 23 décembre 2021.

La Banque Laurentienne présentera ses résultats financiers du quatrième trimestre et de l'exercice 2021 le 10 décembre et tiendra une conférence téléphonique à cet égard à 8 h (HE). Cette dernière sera suivie par une journée des investisseurs virtuelle à 10 h (HE). Veuillez consulter le Centre de l'investisseur sur le site Web de la Banque, à l'adresse www.blcgf.ca, pour de plus amples renseignements.

Personnes-ressources

Relations avec les investisseurs

Susan Cohen
Directrice, Relations avec les investisseurs
Cellulaire : 514 970-0564
susan.cohen@blcgf.ca

Relations médias

Merick Séguin
Directeur principal, Relations avec les médias
Banque Laurentienne du Canada
Cellulaire : 514 451-3201
merick.seguin@banquelaurentienne.ca

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

La Banque peut, à l'occasion, formuler des énoncés prospectifs, écrits ou oraux, au sens des lois applicables en matière de valeurs mobilières, notamment dans ce document et dans d'autres documents déposés auprès des organismes de réglementation canadiens ou dans d'autres communications écrites ou orales. Ces énoncés prospectifs incluent, notamment, des énoncés relatifs aux plans et stratégies d'affaires de la Banque, à ses priorités et à ses objectifs financiers, aux estimations comptables et aux effets prévus de la présentation de l'information comptable et financière et aux économies de coûts (y compris celles du quatrième trimestre et de l'exercice clos le 31 octobre 2021 et des périodes futures), au contexte de réglementation dans lequel elle exerce ses activités, à l'incidence attendue de la

pandémie de coronavirus (« COVID-19 ») sur les activités, les résultats et la performance financière de la Banque, les énoncés présentés aux rubriques « Perspectives », « Pandémie de COVID-19 » et « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques » du rapport annuel 2020 de la Banque, qui comprend le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2020, tels qu'ils ont été mis à jour dans le plus récent rapport de gestion trimestriel de la Banque, et d'autres énoncés qui ne constituent pas des faits historiques. Les énoncés prospectifs se reconnaissent habituellement à l'emploi de verbes au futur ou au conditionnel et de mots ou d'expressions tels que « croire », « présumer », « estimer », « prévoir », « perspectives », « projeter », « vision », « escompter », « prédire », « anticiper », « planifier », « objectif », « viser », « cible », « pouvoir », « avoir l'intention de » ou la forme négative ou des variantes de tels termes, ou d'une terminologie similaire.

Du fait de leur nature, ces énoncés prospectifs nécessitent que nous posions des hypothèses et sont soumis à un certain nombre de risques et d'incertitudes d'ordre général et spécifique. Les hypothèses économiques importantes qui étayaient les énoncés prospectifs figurant dans le présent document sont décrites dans le rapport annuel 2020 à la rubrique « Perspectives », telles qu'elles ont été mises à jour dans le plus récent rapport de gestion trimestriel de la Banque. Il existe un risque important que les prédictions, prévisions, projections ou conclusions soient inexactes, que les hypothèses de la Banque soient erronées, et que les résultats réels diffèrent de façon significative des prédictions, prévisions, projections ou conclusions.

La Banque déconseille aux lecteurs de se fier indûment aux énoncés prospectifs, car certains facteurs, dont bon nombre échappent à son contrôle et dont les effets peuvent être difficiles à prévoir, pourraient influencer, individuellement ou collectivement, sur l'exactitude des énoncés prospectifs et faire en sorte que les résultats réels futurs diffèrent sensiblement des cibles, attentes, estimations ou intentions exprimées dans les énoncés prospectifs. Ces facteurs comprennent, notamment, les risques liés à ce qui suit : les incidences de la pandémie de COVID-19 sur la Banque, ses activités, sa situation financière et ses perspectives (notamment en ce qui concerne le marché, le crédit, le financement et les liquidités); la technologie, les systèmes d'information et la cybersécurité; les perturbations technologiques, la concurrence et la capacité de la Banque à réaliser ses objectifs stratégiques; la conjoncture économique aux États-Unis et au Canada; les méthodes et estimations comptables et les nouveautés en matière de comptabilité; la conformité aux lois et à la réglementation; les activités frauduleuses et criminelles; le capital humain; l'assurance; la continuité des affaires; l'infrastructure commerciale; la société, l'environnement et les changements climatiques; sa capacité à gérer le risque opérationnel, le risque lié à la réglementation, le risque juridique, le risque stratégique, le risque lié à la réputation et le risque lié aux modèles, qui sont tous décrits plus amplement à la rubrique « Appétit pour le risque et cadre de gestion des risques », laquelle débute à la page 46 du rapport annuel 2020 qui comprend le rapport de gestion pour l'exercice clos le 31 octobre 2020, tels qu'ils ont été mis à jour dans le plus récent rapport de gestion trimestriel de la Banque.

Enfin, la Banque prévient le lecteur que la liste de facteurs ci-dessus n'est pas exhaustive. D'autres risques et incertitudes dont la Banque ignore actuellement l'existence ou qu'elle juge actuellement négligeables pourraient également avoir une incidence défavorable importante sur sa situation financière, sa performance financière, ses flux de trésorerie, ses activités commerciales ou sa réputation. Tout énoncé prospectif contenu dans le présent document représente l'opinion de la direction uniquement à la date des présentes et est communiqué afin d'aider les investisseurs et autres à comprendre certains éléments clés des objectifs, priorités stratégiques, attentes et plans actuels de la Banque, ainsi que pour leur permettre d'avoir une meilleure compréhension des activités de la Banque et de l'environnement dans lequel elle prévoit exercer ses activités, et peut ne pas convenir à d'autres fins. La Banque ne s'engage pas à mettre à jour les énoncés prospectifs, écrits ou oraux, formulés par la Banque ou en son nom, que ce soit à la suite de nouvelles informations, d'événements futurs ou autres, sauf dans la mesure où la réglementation des valeurs mobilières applicable l'exige. Des renseignements additionnels sur la Banque sont disponibles sur le site Web SEDAR, à l'adresse www.sedar.com.

À propos de Banque Laurentienne Groupe Financier

Fondé en 1846, Banque Laurentienne Groupe Financier est un fournisseur de services financiers diversifiés dont la mission est d'aider ses clients à améliorer leur santé financière. La Banque Laurentienne du Canada et ses entités sont collectivement désignées sous le nom de Banque Laurentienne Groupe Financier (le « Groupe » ou la « Banque »).

Le Groupe emploie plus de 2 800 personnes guidées par les valeurs de proximité, de simplicité et d'honnêteté et offre à ses clients particuliers, commerciaux et institutionnels un vaste éventail de solutions et de services axés sur les conseils. Grâce à ses activités pancanadiennes et à sa présence aux États-Unis, le Groupe est un important joueur dans de nombreux segments de marché.

Le Groupe gère un actif au bilan de 44,9 milliards \$, de même que des actifs administrés de 31,2 milliards \$.

1 Mesure financière non conforme aux PCGR. Les mesures financières non conformes aux PCGR ne constituent pas des mesures financières normalisées selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Banque et il pourrait être impossible de les comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Se reporter au rapport de gestion de la Banque pour les neuf mois clos le 31 juillet 2021 pour plus de renseignements.

2 Ratio non conforme aux PCGR. Les ratios non conformes aux PCGR ne constituent pas des mesures financières normalisées selon le référentiel d'information financière appliqué pour établir les états financiers de la Banque à laquelle

les ratios non conformes aux PCGR se rapportent et il pourrait être impossible de les comparer à des mesures financières similaires présentées par d'autres émetteurs. Les mesures ajustées qui sont des composantes des ratios non conformes aux PCGR constituent des mesures financières non conformes aux PCGR.

3 Les ratios de fonds propres sont présentés par la Banque conformément à la ligne directrice intitulée « Normes de fonds propres » du BSIF.